

Image not found or type unknown



Annulation versement pension alimentaire

Par **robe**, le **24/06/2009 à 08:49**

Bonjour, mon ex marie me paye une pension alimentaire et j'aimerais la faire annuler comment procéder car celui me la paye de temps en temps il vide c compte pour ne pas etre saisi donc je serait plus aider si je ne perçois rien est ce que je peux passer par un huissier

Par **Marion2**, le **24/06/2009 à 09:07**

Bonjour, Il est bien évident que si vous faites annuler le versement de la pension alimentaire, la CAF ne vous versera pas l'Allocation de Soutien Familial et c'est logique. Cordialement.